



# Conditions générales de vente

AudioText Telecom AG

Version 20.2

ATT AG  
Unterrietstrasse 2a  
CH-8152 Glattbrugg

Tel: +41 44 908 60 00  
Fax: +41 44 908 60 06  
sales@attag.ch

[www.attag.ch](http://www.attag.ch)

## Conditions générales de vente

(Version du 1er janvier 2016)

### 1. Exécution de la livraison

Toute amélioration, modification nécessaires et différence accessoire ne peut donner lieu au regard de nos informations techniques à un dédommagement. Les livraisons partielles et le transfert à des sous-traitants sont autorisés.

### 2. Prix

Nos prix s'entendent hors taxes et frais de transport.

### 3. Conditions de paiement

Les factures sont payables dans les 30 jours à compter de la date de facturation ou selon ce qui a été convenu, y compris en cas de livraisons partielles. En cas de violation de l'obligation de paiement, nous nous réservons le droit d'interrompre l'exécution du contrat avec ou sans délai supplémentaire, de nous retirer du contrat, d'exiger le retour des biens livrés ou des dommages et intérêts. Les frais de reprise, de réparation et de moins-value sont à la charge du client. Les paiements éventuellement déjà effectués, sous déduction d'un loyer équitable, s'ajoutent dans leur intégralité à la réparation due.

### 4. Réserve de propriété

Les biens livrés demeurent notre propriété jusqu'à réception de l'ensemble du paiement. Toute transmission à un tiers à n'importe quel titre (revente, location, etc.) n'est autorisée qu'une fois l'intégralité de la facture payée.

### 5. Délai de livraison

Les délais de livraison que nous confirmons par écrit sont contraignants. Ces derniers se prolongent lorsque des autorisations et informations nécessaires ne nous ont pas été données à temps par le client ou le service de livraison. En cas de retard dans la livraison, l'acheteur peut se retirer du contrat si le délai supplémentaire raisonnable (au moins ¼ du délai de livraison initial) accordé par écrit n'est pas tenu.

### 6. Réclamations

L'acheteur doit immédiatement contrôler la livraison et nous informer par écrit et dans les dix jours qui suivent la livraison de toute réclamation concernant la quantité, l'exécution et les vices éventuels de livraison. Les vices cachés doivent être immédiatement signalés par écrit dès leur apparition. Si aucune réclamation n'est faite dans les délais énoncés, la livraison et les éventuels défauts sont considérés comme acceptés.

### 7. Garantie

Tout ce qui diffère considérablement des explications définies dans le contrat ou est endommagé et inutilisable suite à l'utilisation de matériaux de moindre qualité, d'un défaut de construction ou d'un vice dans l'exécution (preuves demandées) est réparé ou échangé par nos soins.

Dans certains cas spécifiques, nous procédons au remboursement ou à la réduction du prix d'achat.

La garantie ne comprend pas les trajets et dommages dus à l'usure, à une maintenance défectueuse, au non-respect des instructions d'utilisation, à un maniement excessif ou non conforme ainsi qu'à d'autres circonstances qui ne nous sont pas imputables. Les batteries et accumulateurs sont entièrement exclus de la garantie.

La garantie expire lorsque n'importe quel autre logiciel étranger à ATT est installé ou lorsque l'acheteur ou un tiers entreprend des modifications ou des réparations sur la marchandise.

Si rien d'autre n'a été convenu, la garantie s'étend sur 12 mois à compter de la date de livraison. La garantie des éléments remplacés s'applique simultanément avec la garantie de la livraison complète.

### 8. Responsabilité

Notre responsabilité en cas de défauts matériels de la livraison se limite à leur réparation conformément au point 7 de ces conditions de livraison. En outre et au demeurant, nous ne sommes responsables envers l'acheteur en cas de violations du contrat et de prétentions extracontractuelles que dans la mesure où un cas de négligence ou de faute grave est prouvé. Toute autre responsabilité pour des dommages directs ou indirects ainsi que pour des pertes de revenus ou de bénéfice est exclue. Nous déclinons toute responsabilité en cas de non-respect des prescriptions quant à l'utilisation de nos solutions.

### 9. Propriété intellectuelle

La livraison n'accorde à l'acheteur aucun droit de propriété intellectuelle concernant par exemple les brevets, les droits d'auteur, des dessins et modèles et les marques déposées.

Tous les Software (y compris la documentation y relative) que nous livrons avec le Hardware restent notre propriété exclusive. L'acheteur ne dispose que d'un droit non exclusif et inaliénable d'utilisation de notre Software avec le Hardware livré. Nous rendons le client expressément attentif à l'art. 22 de la LDA qui interdit de copier toute œuvre protégée par le droit d'auteur.

### 10. For juridique / Droit applicable

Le for juridique est Zurich. Le droit suisse s'applique.